

**DÉPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
SEYSSES-SAVES
32130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-13**

L'an deux mille vingt-trois le 12 juillet à 21h, le Conseil Municipal de la Commune de Seysses-Savès dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel TENNE, le Maire.

Présents : Mesdames Anne-Marie GLEIZES – Catherine LAJOUS et Messieurs Jean-Marc LAPALU – Michel TENNE – Francis MARTRES – Philippe MASSARIN – Nicolas TAULET

Absent excusé : Mesdames Véronique FERNANDEZ - Amélie LAMARQUE et Messieurs Jean-Pierre CAVAILLE - Valentin TONUS

Secrétaire de séance : Nicolas TAULET

OBJET : FOND DE CONCOURS POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE SEYSSES-SAVES

M. le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement définitif validé lors du Conseil Communautaire du 11 avril 2023 pour les travaux d'aménagement du carrefour de Seysses-Savès.

Un fond de concours de 2 392,27€ est à verser par la commune de Seysses-Savès à la Communauté de Commune du Savès.

Le conseil municipal décide à l'unanimité:

Votants	Pour	Contre	Blanc
7	7	0	0

- D'accepter de payer le fond de concours de 2 392,27€
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Le Maire,
Michel TENNE**


